



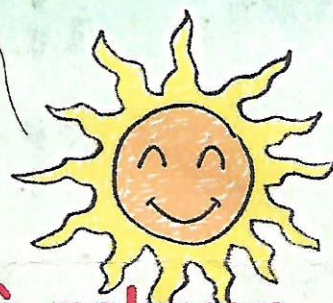
Jeux Inter Villages

Samedi 26 mai 2018

de 13 heures 30 à 18 heures

à Sagy

Une manifestation destinée
aux enfants de 6 à 16 ans



Venez nombreux pour nous aider à relever
le défi lancé par nos communes voisines et
pour faire triompher votre village :
Ableiges.

Les équipes se feront par tranches d'âges
de 6 à 10 ans - de 11 à 13 ans - de 14 à 16 ans.

Chaque équipe de 3 à 6 enfants devra être
accompagnée par un adulte



Le Comité des Fêtes de la Mairie d'Ableiges

et la Mairie de Sagy invitent les jeunes Ableigeois

aux 16ème Jeux Intervillages



Sagy sera très heureux de vous accueillir le

Samedi 26 mai 2018 de 13 heures 30 à 18 heures :



Bulletin d'inscription

à retourner à la Mairie d'Ableiges pour le 22 mai / 18 heures

(Délai de rigueur en raison des impératifs d'organisation)

M. / Mme :

Inscrit mon enfant :

Né (e) le : Age :

à l'après-midi « Jeux Inter Villages »

du Samedi 26 mai 2018 de 13 heures 30 à 18 heures

M. / Mme :

Accepte de coacher une équipe de jeunes Ableigeois.

Mon enfant :

Désire être inscrit dans la même équipe que :

-
-
-



Autorisation Parentale

A retourner **OBLIGATOIREMENT** à la Mairie d'Ableiges pour le 22 mai 2018 /

18 heures - dernier délai - avec le bulletin d'inscription

Je soussigné (e) M. / Mme :

accompagnera mon enfant :

A l'après-midi « Jeux Inter Villages » à Sagy

J'autorise :

- La prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant la manifestation,
- A faire pratiquer, le cas échéant, toute intervention chirurgicale en cas d'urgence,
- A prescrire tout traitement nécessaire par l'état de santé de mon enfant.

Personne à contacter en cas d'accident (Père / Mère / Accompagnant) :

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : ;

Ableiges, le

Signature :

(Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »)



Penser à rapporter vos casquettes vertes « Ableiges » de l'année dernière !...

Rappel : les équipes de 3 à 6 enfants seront constitués par tranche d'âge de 6 à 10 ans, de 11 à 13 ans et de 14 à 16 ans.

Une fois constituées par les organisateurs, elles ne pourront pas être restructurées, car déjà inscrites informatiquement par la mairie de Sagy.